

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 21

Artikel: La tserraire dai piotons
Autor: Suzette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRÛN**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA FONTAINE DE LA PALUD

VENDREDI après-midi, 9 mai, la Justice régnait de nouveau sur la Palud. Nous voulons dire — rassurez-vous ! — que la statue de la fontaine brandissait, après une courte interruption, son glaive et sa balance. Aussi, le lendemain, les marchandes pouvaient-elles contempler une Justice rajeunie dans sa robe verte — espoir ? — et dans sa grise cote de mailles.

Le socle lui-même a été « retapé » par le sympathique peintre Correvon. L'effet en est assez curieux : des guirlandes d'or courent sur une colonne vieux-rose, surmontant un écusson aux couleurs de Lausanne. Aux pieds de la Justice, quatre têtes, celles de l'Empereur, du Pape, du Sultan et du Roi de France, dominent le socle.

Une nouvelle Justice, donc, puisque l'ancienne, dans un état de vétusté par trop dangereux pour la sécurité des... riverains, a été logée au Musée du Vieux-Lausanne, si cher à M. G.-A. Bridel.

Elle trônait sur la place de la Palud depuis 1585, la bonne vieille Justice, et il lui est arrivé pas mal d'avatars. Les historiens vous diront qu'on lui a, certain jour, brisé son glaive et, même, son bras. Elle ne s'en est, d'ailleurs, pas plus mal portée pour tout cela. Puisse la jeune remplaçante, qui a, nous assure-t-on, les mêmes couleurs et les mêmes vertus, jouir d'un sort aussi assuré.

Nous en reparlerons, si vous le voulez bien, en... 2280 !
H. Chappaz.

Cher « Conteur ».

Je me demande si cette fantaisie rencontrée au hasard d'un feuilletage du *Nouveliste Vaudois* d'il y a cent ans, ne pourrait pas amuser vos lecteurs et n'aurait pas quelque actualité puisque l'attention est de nouveau attirée sur la fontaine de la Palud.

Evidemment, ce morceau contient certaines allusions aux discussions politiques de 1830 qui ne sont plus très claires pour nous aujourd'hui. Mais, c'est tout de même assez amusant, me paraît-il.
G.-A. Bridel.

DU MONUMENT EXISTANT A LAUSANNE SUR LA PLACE DU MARCHÉ.

DEUX citoyens, l'un étranger et l'autre Lausannois, placés en face de la fontaine du Marché, discourent avec chaleur ; je m'approchai et recueillis les paroles que je vous transmets.

Etranger. — Quelle est la statue enfermée et difforme qui surmonte cette fontaine ?

Lausannois. — C'est la statue de la Justice.

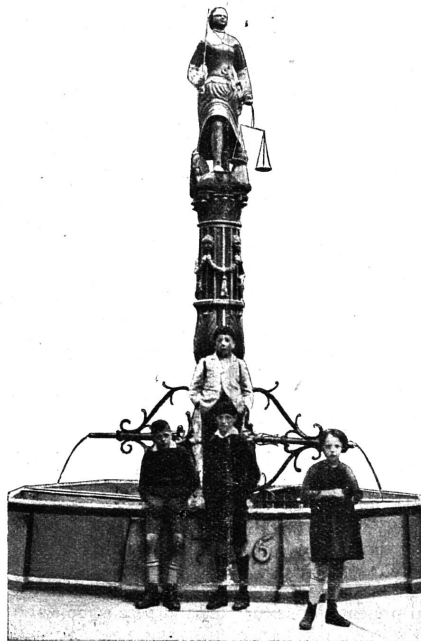
Etranger. — Vous devriez la faire brosser et nettoyer.

Lausannois. — Dans ce moment, cela n'est pas convenable.

Etranger. — Et pourquoi ?

Lausannois. — Un monument public doit signifier quelque chose. Dans son état actuel, cette statue est l'emblème de la législation du moyen-âge. A la vérité, notre législation civile n'en porte plus les traces, mais il n'en est pas de même de notre législation pénale. On ne pourrait donc, sans exciter le rire, nettoyer à demi cette statue ; il faut attendre.

Etranger. — Pourquoi ne pas l'enlever ?



Lausannois. — On ne saurait comment la remplacer.

Etranger. — Placez-y la statue d'Harpocrate, cette divinité du *secret* et du *silence*, que vous adorez en Suisse.

Lausannois. — Ce déplacement serait coûteux, nous n'avons aucun sculpteur en état d'exécuter un tel ouvrage et peut-être qu'on ne permettrait pas le remplacement.

Etranger. — Attendez ! En changeant simplement les attributs de votre statue, on pourrait en faire un *Harpocrate*. Sa couleur sombre serait en harmonie avec l'obscurantisme, le bandeau sur les yeux annoncerait qu'il n'est pas salulaire de trop bien voir, et l'on remplacerait aisément les balances et le glaive, par le *baillon* et par un fouet. La dépense serait peu de chose, et la statue aurait une signification.

Lausannois. — Qu'entendez-vous par là ?

Etranger. — J'entends que votre statue désignerait alors quelque chose de réel. Par exemple, vos campagnards qui chaque semaine stationnent sur la place du Marché, et auxquels on a tant répété le mot *publicité*, apprendraient à connaître la divinité du *secret* et du *silence* ; et comme le monument dont il s'agit est placé dans le carrefour des rues qui conduisent au Collège et aux autorités académiques, la jeunesse qui s'y rend, et qui prononce trop souvent, avec chaleur, les mots *patrie* et *liberté*, serait avertie que les Vaudois pouvant être baillonnés dès qu'il s'agit d'affaires importantes, elle doit de bonne heure reconnaître la puissance du *devoir* et s'accoutumer au *silence*. Vous voyez donc que tout serait en harmonie.

Lausannois. — Mais ce serait une satire trop forte.

Etranger. — Et pourtant... Un encombrement de voitures m'empêcha d'écouter la fin du dialogue.
Un Vaudois.

Nouveliste Vaudois, 11 décembre 1830.



A propos de la Semaine de Circulation, une de nos correspondantes nous envoie le récit patois suivant :

LA TSERRAIRE DAI PIOTONS.

LA Djanette à Tsamo dé Picolon l'étai 'na totta bouna fenna. Mâ ne cougnessâi quasu rein dâi z'affères de la vela. L'étai allâie ein plliace pé Vallorbe dein son dzouveno teimps. Pu s'étai mariâie dein son velâdzo, et n'avâi pequa budzi de l'hotô.

Ora, l'étai vèva. On dzo, l'a zû enviya de venî pè Lozena po vère sa cousena Fanny et po atseta quauquè taquennisse pé la Novachon.

L'a volhiu enviouî on beliet à la Fanny. Mâ l'a àobliâ sti beliet onna senanna dein la catsetta de son fordâ de la demeindze. Quand l'a einvouî, lâi avâi pllie moïan po la Fanny d'allâ querî la Djanette pè la gâra.

La pourra fenna l'étai dza tot ébahî dâo voyâdzo avoué clli mouî dé dzeins pertot. L'étai setâie proutse d'on galé dzouveno que l'a comprâ binstoût quienna dzein l'étai la Djanette. L'étai on farceu qu'amavé bin recaffâ. Sè peinsâve : « Vaitéc onna bouna fenna dâi z'autro iâdzo. Vu la fère babelhî on bocon ! »

Adon, l'a dévèsâ de la plliodze et dâo selâo, dâo courtî et dâi dzenelgies. La Djanette l'étai binhirâoza d'ouère tot ceïn et de contâ asseïn sè z'affères à clli galé monsu que savâi tot esspli-quâ bin adret.

Ein arrevint pè Lozena, min de cousena ! Mâ lo dzouveno l'a einpougnî lo panâ à la Djanette et lâi a de :

— Vègnî avoué mè, ma bouna tanta ! vu vo menâ pè la Novachon. L'est tot proutse de tsî no !

Sè sant ganguehî ein amont lo Petit-Tsâno. Quand sant arrevâ su la plliace, la Djanette l'a zû 'na pouâire de la metsance. Lâi avâi dâi trammes, dâi tenomobiles, dâi locipèdes pertot. Et mîmameint, su la tîta, lâi avâi on réoplane que fasâi on tredon quemet on tonnerre.

Avoué ceïn, lâi avâi dâi dzeins de totté lè sorte, que corratâvant eïntrè les tenomobiles quemet se lo fû âo bin l'iguie l'étai pé derrâi leu.

L'avâi onco on gaillâ que l'étai betâ âo coutset d'on' estrade quemet on menistre et que breïnâve lo bré de cé de lé tot lo teimps.

La Djanette l'a guegnî tot ceïn on pucheint moment. Pû l'a demandâ âo monsu :

— Dites-me vâi ! qu'est-te que ceïn vâo dere tot ceïn ? et porquie clli monsu l'est-te aguelhî dinse ?

— Vu tot vo esspli-quâ. Clli monsu l'est lo colonet dâi piotons. L'est la Municipalitâ que lâi a comandâ de sé plliantâ sù l'esstrade.

— Ah ! Et qu'est-te que clliâo barre bliantse que sant marquâie su la plliace de cé de lé ?

— L'est, pardine, bin simplio. Lè tenomobiles, lè trammes, lè locipèdes, tot ceïn, l'est lo derrâi moïan que lo diâblio l'a trovâ po reimpliâ l'eïnfaî riqe raque. La granta tserraire io tot ceïn passe, l'est lo tsémin de la perdechon. Vo z'âi dza oïu ceïn âo catsîmo. La barra bliantse, l'è lo

tsémin jo l'est défecilo dé martsí, l'est quemet stasse dâo paradí.

— Et po sé garâ dâi réoplans ?

— La Municipalité n'a pas onco trovâ lo moían dé marquâ lè barre dein lè niolles.

— Mâ, vu avâi bin dâo mau po passâ dinse su la barra blliantse ? Tonnerre !

— Vegn' avoué mè, vo dio ! No vollicien arrevâ ti lè dou, vo z'allâ vére !

Et lo monsu preind la man à la Djanette et marte lo premi' avoué lo panâ. La pourra fenna fasâi rîde atteinchon dè betâ lè dou pî su la barra l'on aprî l'autro. Lè dzeins l'avant biau recaffâ ein guegneint cein. La Djanette n'a volliu rein oûre et l'est arrevâ pé Pinpinet totta conteinta.

— Cliâo poison dè tenomobiles l'arant bin volliu no z'épéclliâ, et quand lo diâbllio l'a vu que poâve pa arrevâ dinse à no z'éterti, vò z'ein oû quemet l'a rizû dzauno !

Et la Djanette l'a contâ tot cein âi dzeins dé Picolon, ein l'âo descint de martsí bin adret sù la barra blliantse, pè Lozena.

Suzette à Djan-Samüet.

Boutade. — Au cours d'instruction religieuse, l'ecclésiastique insiste sur la prière du matin. Pour se rendre compte si les enfants ont bien compris, il demande à l'un d'eux :

— Que fais-tu le matin à ton réveil ?

— Rien ! répond l'enfant. Chez nous, on le remonte tous les soirs.

PROVENÇAL ET VAUDOIS.

UN jour — il y a longtemps de ça — la maison Hachette eut l'idée de publier une édition illustrée de « Mireille », de Frédéric Mistral, le célèbre poète provençal.

Mais Mistral était défiant, et avec raison ; on avait peine à obtenir son consentement. Un artiste français — il est mort depuis — avait proposé ses dessins au poète ; une autre personne mit sous les yeux de ce dernier quelques dessins du peintre vaudois Eugène Burnand, tout jeune alors.

Mistral consentirait-il enfin à l'illustration de son œuvre ? Si oui, lequel choisirait-il des deux artistes qui lui étaient proposés ? Mistral cèda et choisit Burnand.

Une entrevue du poète et du peintre était nécessaire. Burnand se rendit à Maillane accompagné de son père, le colonel bien connu. Or, un beau jour, au hasard d'une causerie familière, Burnand conta son petit voyage de Maillane à Philippe Godet. Celui-ci ne l'oublia pas et, quelque temps après, il en fit le sujet d'une de ses intéressantes chroniques. Rappelons-la, en réduisant le récit à la taille du *Conteur* :

« Quelle journée ! me dit Burnand. Nous descendîmes à la station de Graveson. Maillane est à quelques kilomètres de là, dans les cyprès, au bout d'une superbe route, large et poussiéreuse.

« A une croisée de chemin, nous rencontrons Mistral. — Comme l'imagination nous trompe ! Je m'attendais à voir *Homère* ; je rêvais une barbe vénérablement grise, un regard fatigué par la contemplation ; je me figurais un vieux poète campagnard, cheminant pensif le long des chemins ! Quel ne fut pas mon étonnement en me trouvant en face d'un superbe gaillard, de haute taille, à la tête plantée crânement sur de larges épaules et surmontée d'un chapeau à la « Rubens » !

Ce n'est pas mon poète ! c'est un officier de cavalerie ! Mais non : il y a autre chose dans ce doux regard ; cet homme ne commande pas ; il vous fascine et vous enveloppe ; sa voix caressante n'est pas faite pour parler à un escadron qui charge au galop. Et pourtant, est-ce là le poète ? Cet air de prospérité, d'aisance et de force déconcerte. Le poète doit, semble-t-il, porter quelque trace de souffrance : il a lutté, il a veillé, il a pleuré... Celui-ci n'est-il pas l'image même du bonheur ? Tout en lui respire le calme, la sérénité joyeuse.

Le génie de Mistral, comme celui de Rubens, qui le rappelle dans toute son allure, est plein d'aisance, il jaillit naturellement et sans effort, il déborde. Mistral a été, comme malgré lui, la voix de cette admirable et prospère nature provençale.

Il la chante parce que tout le convie à la chanter ; il en respire à toute heure les parfums envoiés, son œil en absorbe les lumineuses harmonies, et de ces impressions puissantes et pénétrantes naît le poème libre, joyeux, vigoureux et sain, comme le poète lui-même.

La connaissance faite, Mistral et Burnand entamerent aussitôt le chapitre de « Mireille ». Passe un paysan, un beau vieillard aux favoris courts et grisonnants, à la face puissante et fine, type différant moins qu'on ne pourrait le croire de celui des gros propriétaires du canton de Vaud :

« — Mais, voici maître *Ramon* ! s'exclame Burnand.

En effet, s'était bien là le père de « Mireille », le propriétaire du « Mas des Micocoules », tel que le peintre l'avait entrevu au travers de ses souvenirs du Midi.

« — Tiens, c'est vrai, s'écria Mistral ; je n'y avais jamais pensé ! jamais il ne m'était venu à l'idée de mettre une physionomie réelle à mes personnages.

Je restais ébahi, racontait Burnand. Comment ! la vision du poète était donc tout inconsciente ; rien de graphique, rien de *vu*, dans cet enfantement de types aussi vivants !

A Maillane, quelle réception, quelles bonnes causeries !

Mistral habite, avec sa jeune femme, une maison neuve et moderne style, au bout du village. Mais il s'y sent si peu à l'aise, qu'il n'y prend même pas ses repas : à l'heure du dîner, il traverse une cour et va s'installer modestement dans sa vieille habitation, celle que Daudet a décrite dans les lettres de « Mon Moulin ». Et là, en plein monde de souvenirs, il parle de son père : « Hélas ! hélas ! » (comme dans « Mireille »), et une larme vient mouiller ses yeux.

Il parle de Daudet, son ami, de Lamartine, à qui fut jadis dédié « Mireille », de Zola, et de mille choses et de mille gens.

L'après-midi, voilà Mistral et Burnand qui entrent en chasse à la recherche d'une Mireille, d'un Vincent, d'un Mas. Partout, le poète et ses compagnons sont accueillis avec empressement. Mistral présente Monsieur Burnand père comme « un des colonels de l'armée suisse, qui a reçu l'armée de Bourbaki ». Il n'en faut pas plus pour que les cœurs s'ouvrent. Et puis, les imaginations s'échauffent et les yeux s'écarquillent, lorsqu'on apprend que le fils — l'artiste — va faire un livre qui coûtera plus de 50.000 francs.

Chacun s'empresse : tel paysan attelle ses mules pour servir de modèle au peintre ; tel autre organise un simulacre de foulaison — avec de la paille déjà battue — et met sur pied tout ses hommes et tous ses chevaux. Et là, au grand soleil, tout ce monde s'agit et les fourches sautent en l'air et les chevaux s'essoufflent, pour un croquis !...

Un épisode charmant, c'est la visite à la filature de Maillane, où cinquante jeunes filles sont sous les armes, jolies et pimpantes, attendant, espérant le choix de l'artiste. Celui-ci entend chuchoter : « C'est moi qui serai Mireille ! » Burnand passe. Non, ce n'est pas Mireille. Il se borne à faire poser quelques figurantes pour la scène du répouillement des cocons, et bientôt, il allume les haïnes et les rancunes en faisant pour le type de l'héroïne, un choix qui bouleverse toutes les prévisions. Et ainsi de suite. Partout, nouveaux épisodes comiques ou pittoresques : la course en Camargue, les conversations sans fin avec les gardiens de taureaux sauvages, les pèlerinages à la Sainte-Baume, au-dessus de Toulon, l'entrée dans ce sanctuaire du silence et de la discrète lumière, où vit un ermite solitaire, ancien journaliste parisien !...

Mais j'en ai dit assez, termine Philippe Godet, pour que mes lecteurs comprennent à quel point l'artiste vaudois a vécu son œuvre, et comment il a, pour ainsi dire, refait le poème en collaboration avec Mistral.

C'est ce qu'exprimait vivement Daudet, quand nous eûmes l'honneur, Burnand et moi, de passer une matinée chez lui. Il poussait des cris de joie, en feuilletant les épreuves de ces compositions si

vécues : « Enfin, voilà la Provence, la vraie Provence !... M. Burnand, laissez-moi votre portefeuille ! le faut que je fasse voir ça à ma femme ! »

« Daudet fut si ravi du talent consciencieux et pénétrant de Burnand, qu'il y fit plus tard appel pour l'illustration de ses contes. »

Michel et Nérine, légende alpestre en trois actes, par Louise Chatelan-Roulet. — Une plaquette in-16°. — Editions Spès, Lausanne.

La plus jolie de nos légendes alpestres du pays romand, celle de l'armailli Michel et de la fée Nérine, vient d'inspirer à Mme Chatelan-Roulet le gracieux livret d'une pièce en trois actes à jouer dans un décor montagnard qui sera, si l'on veut, celui des Rochers de Naye, celui des tours d'Al ou tel vanil que l'on préférera. La fée Nérine est une enjoueuse qui veut enlever un beau berger à sa bergère. Mais ce berger a du caractère : « Chez moi je suis mon maître, je fais ce que je veux », dit à la séductrice. « Esclave tu dois être, si j'exauce tes vœux ». Dans des versions différentes de cette même légende, Alfred Cérésolle et M. M.-A. Bovet ont accordé la victoire à la fée aux yeux noirs et Michel a quitté le plancher des vaches pour le palais aérien de Nérine. Dans le poème de Mme Chatelan-Roulet, Salomé l'emporte sur la fée toute puissante et tout le peuple de l'Alpe célèbre la joie des amants dans une joyeuse Mi-Été. — Cette brève analyse ne peut donner qu'une idée imparfaite du charme de cette pièce poétique, d'un goût de terroir savoureux que nous aimons tous. Elle ménage certainement le plus vif succès aux sociétés chorales qui voudront la représenter avec la musique de M. C. Hermerling.

REVUE DES POMPES.



LY a, au village, des événements qui, au printemps, apparaissent aussi régulièrement que les hirondelles, la piéride du chou ou les mines renfrognées de saint Pancrace et consorts : c'est l'exercice des pompiers et l'ouverture des stands de tir.

En entendant, l'un de ces derniers dimanches, à mon petit lever, une voix claironnante lancer dans la cour du Collège : « Compagnie, garde-à-vous ! — Compagnie, repos ! » j'ai mis le nez à la fenêtre pour suivre comme d'une première loge les péripéties de cette mise sur pied et les prouesses de ces « chevaliers du feu ». Devant les perfectionnements du matériel, la précision des manœuvres et l'habileté des exécutants, je me suis remémoré une « revue des pompes » de la fin du siècle dernier, à l'époque où j'étais gosse.

Cette revue était une fête pour les pompiers, une fête pour les gosses, une fête pour la population. Elle avait lieu invariablement le jour de l'Ascension et débutait dès que la digestion du dîner était en bonne voie. Il n'y avait ainsi pas de demi-journée perdue et, le plus souvent, le ciel jouait sa partie dans l'extinction de l'incendie supposé en ouvrant quelques-unes de ses écluses. On y allait à la bonne franquette ; on ne précipitait rien pour ne rien gâcher, ni personne, pour garder la mesure et une certaine maîtrise, ou plutôt pour garder la dignité du maintien et de l'allure. Pensez donc : le capitaine opérait sous les yeux dominateurs de sa femme, madame la conseillère, le sergent sous les regards émus de sa fiancée, et le lance-jet, le « lancier », sous la convergence d'une centaine de prunelles admiratives, comme si la hauteur et la puissance du jet dépendait de son savoir-faire. Et c'était l'unique occasion de poser en face d'un public bien disposé et impressionnable à souhait.

Point d'hydrants ni d'eau sous pression, point de pompe automobile, point d'échelle qu'on allonge à volonté. Les incendies sont si rares que le pauvre matériel, vieilli, usé, rouillé, est encore à la hauteur des besoins.

Un coup de cornet, et les hommes s'assemblent, s'alignent en un mélange amusant de types divers d'âge, de taille, de prestance, depuis la jeune recrue au vieux briscard frisant la cinquantaine et par conséquent la retraite ; le maigre et l'efflanqué s'enflent auprès du pléthorique et du rond-delet, le conscrit coudoie en se redressant la carure massive du maréchal ou lorgne les longues moustaches du sellier. Tous sont fiers de porter le casque aux reflets cuivrés, poli pour la circonstance, et d'être sanglés dans une blouse grise au col liséré de pourpre ; mais les plus radieux sont ceux qui n'ont pas l'honneur de coiffer le képi ou